

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C

Envoyé en préfecture le 24/09/2021

Reçu en préfecture le 24/09/2021

Affiché le

ID : 026-212601199-20210917-2021\_SEP\_01-DE

Nombre de Conseillers en exercice : 14  
Nombre de Conseillers présents : 11  
Nombre de Conseillers votants : 12

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept septembre le Conseil municipal de la Commune d'ÉRÔME dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Sandrine PEREIRA, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 13 septembre 2021.

**PRESENTS** : Mme PEREIRA Sandrine, M. COMBRET Lionel, Mme BANCEL Véronique, M. LAYS Claude, Mme MAILLET Isabelle, MM. COUY Mickaël, BREYSSE Alexandre, Mmes REBOULLET-CHALLET Jacqueline, MM. CHIEZE Didier, BILLON René, BOIS Dominique.

**ABSENTS** : M. MEALONIER Thierry, Mmes MOYROUD Elise, DUVERT Sandrine, excusés.  
M. MEALONIER Thierry avait délégué son mandat à M. COUY Mickaël

**PERMIS DE  
CONSTRUIRE  
MODIFICATIF CNR  
SOLAIRE 2  
AVIS**

Vu le certificat d'urbanisme opérationnel n° 026.119.16.T0002,

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 22 juillet 2021 par CNR SOLAIRE 2 pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol,

Vu le PPRI de la Commune d'Erôme, approuvé le 19 avril 2016,

Vu le PPRI de la Commune de Gervans approuvé le 25 novembre 2011,  
Considérant les risques d'inondation suite à l'arasement de la butte.

Considérant la cartographie du zonage règlementaire du PPRI en vigueur sur le secteur, il est très clairement établi que ce talus constituait, jusqu'à présent, un rempart à la propagation des eaux vers le Nord en cas de crues de la Combe de Tenay, affluent du Rhône à l'origine de l'aléa sur le secteur.

Considérant que le remaniement du relief naturel n'a pas été étudié et il est donc impossible en l'état, d'exclure, tout risque pour la sécurité des personnes et des biens.

Après en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

- **EMET** un avis défavorable.

Pour extrait certifié  
conforme au registre,  
Le Maire

